

Déroulé de l'action

• Modalités

Session Intra
En présentiel/Classe virtuelle

• Horaires

9H00-12H30 /13H30-17H00

• Méthode pédagogique

Questionnaire en amont pour une adaptation sur mesure du contenu pédagogique par rapport aux connaissances et attentes des participants

Animation participative et mises en situation afin de favoriser l'appropriation des contenus

Temps d'échanges autour des notions abordées en vue de faire émerger une vision partagée, socle de la future démarche de l'entreprise

• Suivi et assistance

Support de cours adapté
Assistance téléphonique gratuite et illimitée

• Modalité d'évaluation

Evaluation formative au travers de nombreux exercices tout au long de la formation permettant de valider les compétences acquises

Attestation de stage

Emargement quotidien d'une feuille de présence

• Accessibilité aux personnes handicapées

Pour tout besoin d'adaptation, retrouver le contact de notre référent handicap et les modalités d'accueil sur la page :

[Infos pratiques/Situation de Handicap](#)

Prévenir le harcèlement et sensibiliser les collaborateurs

Public et Objectif : DRH, RRH, collaborateurs de la fonction RH, managers souhaitant éclaircir les notions de harcèlement moral et sexuel afin de repérer les situations à risque dans leur entreprise et mettre en œuvre un processus de prévention adapté.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre ce que recouvrent le harcèlement moral et sexuel et les lois qui les sanctionnent
- Identifier les facteurs de risques favorisant les agissements du harcèlement
- Agir face à une situation de harcèlement en sélectionnant les différentes options envisageables
- Anticiper les risques de harcèlement moral et sexuel grâce à un plan de prévention adapté

Prérequis : Aucun

- 1 jour-

Cerner les situations de harcèlement

- S'approprier les textes de la loi sur les définitions de harcèlement moral et sexuel.
- Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle.
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux.
- Comprendre l'obligation de sécurité et de résultat de l'employeur en matière de harcèlement.

Atelier pratique : Echanges autour des situations réelles.

Reconnaître les cas de harcèlement

- Harcèlement ascendant, descendant et horizontal.
- Agissements s'apparentant à du harcèlement moral.
- Techniques et profils de harceleurs, profil des victimes.
- Situations, environnements professionnels, organisationnels et culturels et méthodes managériales pouvant conduire à du harcèlement moral.
- Se positionner et agir en fonction du diagnostic de la situation.

Atelier pratique : Décrypter des situations de harcèlement.

Agir lors des cas de harcèlements déclarés

- Adopter un comportement approprié.
- Analyser les faits, recueillir des éléments complémentaires.
- Les acteurs ressources : CSE, médecin du travail, médiateur.
- Protéger la victime.
- Comprendre les risques de conflits.
- Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail.

Atelier pratique : Mises en situations

Déroulé de l'action

- **Modalités**

Session Intra
En présentiel/Classe virtuelle

- **Horaires**

9H00-12H30 /13H30-17H00

- **Méthode pédagogique**

Questionnaire en amont pour une adaptation sur mesure du contenu pédagogique par rapport aux connaissances et attentes des participants

Animation participative et mises en situation afin de favoriser l'appropriation des contenus

Temps d'échanges autour des notions abordées en vue de faire émerger une vision partagée, socle de la future démarche de l'entreprise

- **Suivi et assistance**

Support de cours adapté

Assistance téléphonique gratuite et illimitée

- **Modalité d'évaluation**

Evaluation formative au travers de nombreux exercices tout au long de la formation permettant de valider les compétences acquises

Attestation de stage

Emargement quotidien d'une feuille de présence

- **Accessibilité aux personnes handicapées**

Pour tout besoin d'adaptation, retrouver le contact de notre référent handicap et les modalités d'accueil sur la page :

[Infos pratiques/Situation de Handicap](#)

Prévenir le harcèlement et sensibiliser les collaborateurs

Prévenir le harcèlement au sein de l'entreprise

- Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux.
- Disposer d'instruments de mesure et de relais d'alerte.
- Sensibiliser via l'information et la communication interne : règlement intérieur, charte, formation...
- Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau.
- Articuler la prévention du harcèlement avec celle des risques psychosociaux.

Atelier pratique : Définir un plan d'actions adapté à l'entreprise de chacun.